



Placements produit littéraires

Par **Clement Teyssier**, le **29/08/2018** à **15:34**

Bonjour,

On retrouve de plus en plus de placements de produits sponsorisés dans les vidéos, clips, films, etc.

Je me demandais si ces placements de produits pourraient être effectués sur d'autres supports ?

Dans quel mesure est-ce légal, par exemple :

- de mentionner une marque de manière avantageuse dans un roman contre rétribution
- de placer un exercice sponsorisé dans une application de révision
- d'écrire un article dans un dictionnaire/encyclopédie sur une marque présentée positivement contre rétribution
- d'introduire une étude de cas sur une marque dans un manuel scolaire
- etc.

Enfin bref, quelles sont les limites du placement produit ?

Merci d'avance :)